

L'Europe ferme les yeux sur les atteintes aux droits de l'Homme des migrants irréguliers

La commission européenne se refuse à toute enquête sur les agissements espagnols

La Commission européenne suit de près la pression migratoire à Sebta et Mellilia et se dit préoccupée par les expulsions et les mauvais traitements infligés aux migrants irréguliers. Mais pas davantage. En effet, elle n'a aucunement l'intention de diligenter une enquête sur ces agissements ou prendre des mesures contre l'Espagne.

La Commission compte seulement engager le dialogue avec Madrid afin de jeter la lumière sur la situation dans les deux présides occupés et de demander aux autorités ibériques de

procéder aux enquêtes nécessaires sur des cas d'atteinte aux droits de l'Homme, a rapporté Dimitris Avramopoulos, commissaire chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté.

Des accusations de violence qui ont été balayées d'un revers de la main par Arsenio Fernández de Table, directeur général de la Guardia civil, qui a déclaré récemment que les éléments des forces de l'ordre espagnoles s'acquittent de leur travail conformément aux lois espagnoles en vigueur tout en respectant les dispositions relatives aux droits de l'Homme. Pour lui, ces migrants exploités par des mafias de traite humaine tentent de franchir les frontières illégalement et d'une manière massive et violente et, du coup, c'est de mission des forces de l'ordre de protéger leurs concitoyens.

Evoquant la question de l'expulsion à chaud de clandestins, la même source a affirmé que ce terme n'existe pas et que la Guardia civil procède plutôt à des reconduites vers les frontières tout en précisant que ce dernier concept est opérationnel en Espagne depuis 2005. Comment peut-on interpréter la position de la Commission européenne? Pour certains observateurs, cette dernière joue la prudence car elle a conscience qu'elle dispose de peu de pouvoirs dans le dossier migratoire. Une prérogative que les Etats membres de l'UE défendent farouchement et refusent de l'octroyer à la Commission.

Cette dernière sait également que le sujet est sensible et s'invite en Europe comme sujet politique de l'année en cours. En 2014, ce sont plus de 207.000 migrants qui ont, en effet,

tenté de traverser la Méditerranée dont 3.419 ont perdu la vie en mer, soit trois fois le chiffre enregistré en 2011 selon des données émanant de la Haute-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme. Et ce sont plus de 276.000 personnes qui sont entrées illégalement à l'UE, soit 155 % de plus qu'en 2013, et sur ce total, 220.000 personnes sont arrivées par la Méditerranée.

Une pression ressentie également par le Maroc dont le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Charki Draiss, a révélé dernièrement que durant 2014, les autorités marocaines ont fait avorter 80 tentatives de franchissement des barrières séparant le Maroc des présides occupés et qu'elles ont arrêté près de 37.000 migrants irréguliers.

Hassan Bentaleb